Compte rendu COPIL - 29/06/2022

Présents:

- Quitterie de Marignan (La MedNum)
- Palmyre Roigt (La MedNum)
- Guillaume Martin (Datactivist)
- Samuel Goëta (Datactivist)
- Elise Ho-Pun-Cheung (Datactivist)
- Camille Tanné (Hubik)
- Anthony Fagot (Lille Métropole)
- Eglantine Dewitte (Les Assembleurs)
- Damien Monnerie (Francil'In)
- Marie Cohen-Skalli (Emmaüs Connect)
- Célestin Leroux (ANCT)
- Florian Gracy (ANCT)
- Arthur Belkhayat (ANCT)

Introduction

L'objectif de ce COPIL est de valider le schéma de données, en fonction des réponses de l'appel à commentaires. Tous les commentaires sont visibles sur le <u>site de La MedNum</u>.

Avant de passer aux arbitrages, Quitterie de Marignan revient sur **le processus de conception du schéma** : 3 ateliers ouverts, une quarantaine de participants chacun, plus de vingt commentateurs pour l'AAC et 122 commentaires.

Nous faisons également **un point sur la circulation de l'AAC**. Il a dans l'ensemble était bien relayé par les hubs, mais la durée relativement courte de l'appel (2 semaines) n'a pas permis à tous les intéressés d'y répondre (la région des Hauts de France par exemple). Les hubs ont cependant encouragé leur réseau à faire remonter leurs retours par la suite.

Arbitrages du COPIL

Les 122 commentaires recueillis concernent les champs (ajout de champ, modification d'intitulé...), les valeurs (ajout ou retrait de valeur, reformulation...) et les descriptions des champs. Certains commentaires ont déjà été traités par l'équipe projet s'ils concernent des points "de détail" (coquilles dans le schéma, demande de précision dans une description...) ou vont à l'encontre de décisions validées en ateliers (la granularité des catégories du champ "services" par exemple).

L'équipe propose au COPIL de s'attarder sur les champs : identifiant unique/pivot, code insee, adresse, présentation, source, services.

Compte rendu COPIL - 29/06/2022

L'identifiant/le pivot

La question de l'identifiant et du pivot a nécessité des aller-retours de l'équipe projet avec la start-up d'Etat en charge de la cartographie et avec l'équipe data.inclusion (base de données des lieux d'insertion, dont nous avons de nombreux champs en commun).

Pourquoi cette question est complexe?

- 1) on ne maîtrise pas le contexte de production des données (on n'a pas de formulaire unique) donc impossibilité de faire des contrôles automatiques.
- 2) sur le même lieu, on peut avoir des descriptions faites par plusieurs acteurs (ex : les hubs collectent de la donnée, les collectivités aussi, éventuellement le au niveau national également)... Nous avons donc besoin d'un identifiant unique pour éviter les doublons.

La proposition: Avoir deux champs.

- 1) **Un identifiant unique local** (= propre à la base). Cet identifiant est libre, mais il serait envisageable, pour éviter les doublons dans les cas où plusieurs lieux auraient le même SIRET, d'utiliser l'identifiant d'OSM (piste qui demande confirmation de la pérennité de cet identifiant) ou la clef d'interopérabilité générée pour chaque lieu par /adresse.data.gouv.fr/
- 2) **Une donnée "pivot"** (RNA ou SIRET, qu'on retrouvera dans plusieurs bases).

Après des demandes de précisions, notamment sur les modalités de création de l'identifiant, le COPIL valide cette proposition.

Un point d'attention cependant : Est-ce qu'APTIC prendra en compte ce référentiel ? Les structures renseignées dans APTIC étant téléversées dans certaines bases (celle du grand Lyon par exemple), il faudrait qu'ils appliquent le schéma de données.

Le code INSEE & les champs relatifs à l'adresse

L'équipe projet propose de rendre le **code INSEE** (qui est plus « sûr » que le code postal) **facultatif**. Cela demande cependant de s'accorder avec data.inclusion, ce champ étant commun (et pour le moment obligatoire dans leur schéma). Le COPIL valide.

Concernant **l'adresse**, plusieurs contributeurs demandent de l'aide à la saisie. L'équipe projet propose de pousser dans les formulaires de complétude (qu'on ne maîtrise pas, on peut simplement recommander) à **utiliser l'API de la BAN**.

Concernant le **format des arrondissements**, plusieurs options : prendre le format de la BAN (1 arrondissement = une commune), ajouter un champ arrondissements, considérer que le code postal est une information suffisante. \rightarrow Le Grand Lyon suit le format de la BAN. La question reste en suspens.

Un commentaire proposait également de laisser la possibilité d'ajouter des photos (via une url par exemple). Cela semble être une demande (notée par les hubs) de plusieurs lieux. Cependant, il y a un risque que le champ soit très peu utilisé (la demande n'ayant émergé ni dans nos ateliers, ni dans ceux de data.inclusion, qui a consulté l'écosystème insertion). Le COPIL écarte donc la proposition.

Compte rendu COPIL - 29/06/2022

Présentation

Le COPIL valide une **limitation de 500 caractères** pour la "présentation résumée". Pas de limite pour la présentation détaillée.

Les services

Deux types de commentaires :

- 1) Demandes d'ajouts de catégories
- 2) Demandes de précisions, afin de mieux orienter les publics (= un problème de "maille" par rapport à celle validée en atelier). Ces propositions sont jugées trop précises par l'équipe projet, compte tenu des choix faits précédemment en ateliers ouverts. Le COPIL valide.

Sur la "forme" : les commentaires suggérant des ajouts/précisions, et le travail que mène actuellement le Grand Lyon (teste du schéma, avec ajout de sous-titres pour aider au classement des services :

https://form.typeform.com/to/Bny2Rm9x?typeform-source=www.google.com) suggèrent la nécessité de décrire plus finement les services dans la documentation du schéma (annexe du schéma). La description des champs doit cependant rester concise pour éviter les erreurs de remplissage.

Deux commentaires suggèrent l'**ajout d'une catégorie relative avec la création numérique**. Le COPIL valide l'ajout, le sujet ayant déjà été mentionné en atelier.

Le COPIL valide également l'**ajout d'une valeur "s'équiper en matériel"** qui intègre vente, achat, don de matériel. Un risque de confusion avec « accéder à du matériel » est soulevé, mais les publics d'Emmaüs Connect le comprennent, nous validons donc l'intitulé.

Le COPIL identifie trois sujets manquant :

- 1) **La santé**. Une demande émerge concernant la prise en main de mon espace santé, l'aide aux démarches santé en ligne, et également concernant les lieux où il serait possible de faire une télé consultation. Compte tenu de l'émergence du sujet, le COPIL propose l'ajout d'une catégorie.
- 2) **L'éducation/la parentalité**. La thématique était dans la catégorie "numérique au quotidien", mais il semble important de la démarquer. Le COPIL propose l'appellation "Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique".
- 3) La citoyenneté numérique. Peu de lieux offrent actuellement des services en lien avec la citoyenneté, mais le COPIL estime qu'il s'agit d'un sujet émergent, que le standard de données peut aider à promouvoir. Une nouvelle catégorie est donc ajoutée.

Deux points d'attention :

1) Etre clair sur les évolutions possibles du schéma : quelles modalités, à quel horizon ? Pourrait-on permettre aux utilisateurs de soumettre des évolutions en continu, qui seront prises en compte dans quelques mois ? Nous envisageons un premier point d'étape dans quelques mois, à NEC par exemple, puis annuel. L'évolution d'un schéma n'est cependant pas neutre : on peut facilement modifier une description, changer un intitulé, mais ajouter/retirer des champs et

Compte rendu COPIL - 29/06/2022

des valeurs est plus difficile. \rightarrow Les modalités d'évolution devront être clarifiées dans les prochaines semaines.

2) **L'ordre des champs**. Il semblerait notamment logique de rapprocher le champ "nom" de la "structure parente".